

Philosophie
160 Notions
et
concepts

de Jean-Paul Doguet
et Hadi Rizk

Philosophie
160 Notions
et
concepts

ARMAND COLIN

Hors Collection

Iconographie de couverture : Bas-relief de balustrade
représentant Athéna © Getty.

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2017.

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur,

11 rue Paul-Bert, 92240 Malakoff

www.armand-colin.com

ISBN : 978-2-200-61224-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

AVANT-PROPOS

Ces *160 notions et concepts* s'adressent à des étudiants qui, sans découvrir la philosophie, sont curieux d'approfondir leur formation et d'introduire de la précision dans la compréhension de termes d'usage courant ou spécialisé. Ce livre s'adresse en ce sens de préférence aux étudiants d'université ou de classe préparatoire ayant derrière eux au moins une année de philosophie.

Comme l'indique son titre, il comporte deux types d'entrée : des notions et des concepts. Les notions sont des termes d'usage courant sans spécialisation philosophique, ainsi par exemple du terme « paix ». Dans ce cas, le vocabulaire vise à introduire un certain discernement et à permettre de distinguer l'usage courant d'une signification de son traitement par une tradition et par les théories philosophiques. Les concepts en revanche correspondent d'avantage à des termes internes au vocabulaire philosophique, ainsi par exemple le « vouloir-vivre », un terme qui n'est d'aucun usage dans la vie courante, et qui a besoin d'une clarification relevant de l'histoire de la philosophie. Beaucoup d'entrées sont à la fois des notions et des concepts, ainsi du terme « temps ». Dans ce cas de figure, le but de la notice est d'abord d'introduire du discernement dans l'utilisation d'un terme d'usage courant, mais elle est aussi de dévoiler les enjeux philosophiques que recèle ce terme et de faire le point sur le traitement et les analyses dont il a fait l'objet dans l'histoire de la philosophie.

Les entrées du vocabulaire doivent être considérées très exactement comme des invitations à aller plus loin. C'est la raison pour laquelle figurent dans les notices deux types de renvois : d'une part des renvois à d'autres notices présentées, de l'autre des références bibliographiques. Il est évident que très souvent la clarification d'un terme en implique d'autres, mais qu'il est impossible de s'engager de façon incidente dans une clarification exhaustive. C'est ce qui justifie le premier type de renvoi. Le second type, à des auteurs, se justifie parce qu'il est la plupart du temps impossible de conceptualiser philosophiquement un mot en ignorant l'histoire de la philosophie, et même parfois l'histoire tout court. Ainsi en est-il par exemple des entrées « Monde » ou « Métaphysique ».

Les renvois bibliographiques ne prétendent pas, bien entendu, à l'exhaustivité et restent en ce sens partiels. Ils sont « indicatifs », c'est-à-dire suffisamment courts pour éviter de surcharger le travail du lecteur mais assez nourris en même temps pour lui permettre de prolonger sa réflexion par des lectures substantielles. Dans certains cas, rares et très spécialisés, les

ouvrages concernés ne sont pas en français. Mais nous les avons néanmoins mentionnés. Certains textes sont d'un accès très aisé, y compris sur internet, et les mentions des références éditoriales ne sont là que pour mémoire. D'autres en revanche sont épuisés ou disponibles seulement en bibliothèque, et les références éditoriales sont alors un moyen précieux de retrouver le texte en question et de faciliter une recherche bibliographique.

Dans certains cas, nous avons introduit un nombre limité de citations pour autant que celles-ci aient une valeur particulière pour cerner le contenu d'une notion ou d'un concept. C'est la raison pour laquelle nous ne les avons pas multipliées. Elles sont brèves parce qu'elles n'ont de valeur que comme équivalents approximatifs de définitions, et non comme références relevant de l'histoire de la philosophie.

Nous n'avons pas jugé utile d'établir une division thématique entre les entrées, qui aurait par exemple introduit une spécialisation de vocabulaire, car l'ensemble des notions concernent la philosophie en général. Mais il est clair, bien entendu, que certaines entrées concernent des termes particulièrement spécialisés qui renvoient à des domaines philosophiques particuliers. Ainsi en est-il des entrées qui concernent plus particulièrement l'esthétique, ou encore la métaphysique ou enfin la philosophie politique, qui sont autant de spécialisations universitaires. Les lecteurs auxquels s'adresse ce Vocabulaire sont censés avoir une approche encore généraliste, non spécialisée, de la philosophie, mais déjà suffisamment précise et exigeante pour s'intéresser à des concepts plus pointus que les notions étudiées en terminales qui visent à préparer aux sujets du baccalauréat. Certaines de ces notions figurent assurément dans cet ouvrage, mais la plupart des entrées relèvent d'une spécialisation qui dépasse clairement les attendus et exigences de la culture philosophique du niveau du Bac.

Enfin, même s'il s'agit d'un ouvrage dont la responsabilité est partagée par les deux auteurs, chacun d'eux conserve une responsabilité pleine et entière vis-à-vis des entrées qu'il a rédigées, qui restent donc son œuvre et l'expression de sa pensée. C'est certainement en vain qu'on cherchera dans cet ouvrage l'expression d'une vision philosophique commune ou d'un système de pensée particulier.

Cet ouvrage a-t-il besoin d'un mode d'emploi ? Il y a plusieurs manières de consulter un vocabulaire de philosophie selon le profit qu'on entend en tirer. On peut le faire pour son travail, parce qu'on a besoin de précision par exemple dans le cadre d'un devoir, et dans ce cas consulter une seule entrée est possible. Selon une comparaison classique, il est alors l'équivalent d'une boîte à outils intellectuelle. Mais on peut le faire aussi pour sa culture

personnelle, parce qu'on le juge nécessaire à sa propre formation intellectuelle, et c'est là que le système de renvois est appelé à jouer un rôle. Il faudrait alors plutôt le comparer au fil d'Ariane qu'à une boîte à outil, car il s'agit de relier entre eux des concepts pour atteindre une certaine cohérence philosophique générale.

Quoi qu'il en soit, nous formulons le vœu que cet ouvrage trouve son public et qu'il contribue ainsi à la formation intellectuelle et philosophique d'étudiants, d'élèves des classes préparatoires ou même d'un public plus large, tous désireux de progresser sur la voie exigeante de la philosophie. Nous les y encourageons et espérons les y aider.

LES AUTEURS

SOMMAIRE

ACTION (L')	13	CHANCE	44
A PRIORI/A POSTERIORI	15	CHEF-D'ŒUVRE	45
ABSTRACTION, ABSTRAIT	16	CITÉ, CITOYEN	45
ABSURDE	17	CLASSIQUE	47
ACTE (Être en -), PUISSANCE (Être en -)	18	COGITO, CONSCIENCE	48
ALGÈBRE	19	CONCEPT	52
ALIÉNATION	20	CONTINGENCE	52
AMOUR, AMITIÉ	20	CONVENTION	54
ANALYSE/SYNTÈSE	21	CORPS	54
ANGOISSE	22	COSMOS	56
ARCHÉTYPE	23	CRÉATION	57
ART	24	CRISE	58
ARTISANAT	26	CRITIQUE D'ART	58
ATARAXIE	27	CULTURE	59
ATTRIBUT, MODE	27	CYNISME	59
AUTRE, ALTÉRITÉ	28		
AUTRUI	29	DÉMOCRATIE	61
		DÉMONSTRATION	62
BARBARE, BARBARIE	33	DESTIN	65
BEAUTÉ	33	DÉTERMINISME	66
BON SENS	35	DIALOGUE	67
BONHEUR, BIEN-ÊTRE	35	DROIT ET JUSTICE	68
		DROIT NATUREL, DROIT POSITIF	71
CATÉGORIES	37		
CAUSE DE SOI	39	ESCLAVAGE	73
CAUSE-EFFET CAUSALITÉ	40	ESPRIT ET CORPS	74
CAUSE FINALE	43	ESSENCE	76
CERTITUDE	44	ESTHÉTIQUE	77

SOMMAIRE

ÉTAT	78	LAÏCITÉ	133
ÉTAT DE DROIT	80	LAID, LAIDEUR	133
ÊTRE EN SOI, ÊTRE POUR SOI	82	LANGAGE	134
ÉVOLUTION	84	LANGUE ET PAROLE	137
EXISTENCE	85	LIBÉRAL, LIBÉRALISME	138
EXPÉRIENCE	87	LIBERTÉ	139
EXPRESSION	89	LUMIÈRES	142
FORMALISME	91	MACHINE	145
FORME	91	MAL	146
FUTURS CONTINGENTS	93	MATIÈRE	148
 		MAXIME	151
GÉNÉROSITÉ	95	MÉTAPHORE	152
GÉNIE	95	MÉTAPHYSIQUE	153
GOÛT	96	MÉTHODE (La)	156
GUERRE	98	MIMESIS/IMITATION	158
 		MONADE	159
HABITUDE	101	MONDE	160
HÉDONISME	101	MONSTRE	163
HISTOIRE, HISTORICITÉ	102	MORALE	164
HYPOSTASE	107	MYSTÈRE	167
 		MYSTICISME	168
IDÉE	109	MYTHE	169
IMAGINATION IMAGINAIRE	114	 	
IMMATÉRIALISME	116	NATURE (La), NATURE NATURANTE	
INCONSCIENT	116	ET NATURÉE	171
INDIVIDU, INDIVIDUATION	118	NÉANT	173
INDIVIDUALISME	121	NOMBRE	175
INEFFABLE	122	 	
INFINI (L')	123	ON	177
INNOCENCE	125	 	
INTERPRÉTATION	126	PAIX	179
INTERSUBJECTIVITÉ	127	PANTHÉISME, PANENTHÉISME	180
 		PERFECTIBILITÉ	181
JOIE	129	PERSONNE, PERSONNALISME	182
JUGEMENT	130	PERSPECTIVISME	183

PEUPLE	183	STYLE	222
PHÉNOMÈNE	185	SUBLIMATION	223
PHÉNOMÉNOLOGIE	188	SUBLIME	223
PHILOSOPHIE	191	SUBSTANCE	225
PITIÉ	192	SUJET	228
POÉSIE	193	SYMBOLE	230
PRINCIPE DU MEILLEUR	195	SYMPATHIE	231
PROGRAMME	195		
PROGRÈS	197	TECHNIQUE, TECHNOLOGIE	233
PULSION	198	TEMPS	235
		THÉISME	237
RAISON	201	THÉORIE	238
RELATION	204	TOLÉRANCE	239
RÉVÉLATION	205	TRADITION, TRADITIONALISME	240
SACRÉ	207	UTILITARISME	243
SAGESSE	208		
SANTÉ (La) ET MALADIE (La)	209	VALEUR	245
SCEPTIQUE, SCEPTICISME	211	VALEUR D'USAGE/VALEUR D'ÉCHANGE	247
SENS, SIGNIFICATION	213	VÉRITÉ	248
SCIENCES HUMAINES, ANTHROPOLOGIE	214	VIE	251
SENS COMMUN	216	VITALISME	252
SIGNE	217	VIVANT	253
SIMULTANÉITÉ ET SUCCESSION	218	VOIR ET VISION	254
SOLIPSISME	220	VOLONTÉ GÉNÉRALE	255
SOUCI	221	VOULOIR-VIVRE	256
SPONTANÉITÉ	222		

A

ACTION (L')

La nature de l'action

Qu'est-ce qui distingue l'action d'un simple fait, que l'on constate dans le monde? La réalité de l'action implique de pouvoir l'attribuer à un être à l'origine d'une initiative : il ne suffit pas d'évoquer une action libre par rapport à une nécessité extérieure ; il faut aussi déterminer le processus de cette action, dont le résultat survient en étant accompagné d'une intention dont l'action est la réalisation.

L'action et la prudence (phronèsis)

Aristote précise que nous pouvons agir parce que le réel comporte des phénomènes qui échappent à la pure nécessité, comme au pur hasard : l'action entretient un rapport avec le contingent, avec ce qui peut arriver comme ne pas arriver. Elle dépend d'un concours de causes qui n'est pas déterminé a priori mais qui laisse de la marge à l'action humaine et à sa causalité propre ; en effet, l'action peut intervenir, rassembler et modifier des causes, de telle sorte qu'elle puisse produire la fin qu'elle a projetée. La prudence est la vertu propre à l'action, elle implique, selon Aristote, un choix préférentiel (*prohairesis*), lequel suppose la saisie anticipée d'une fin, qui soit susceptible d'être réalisée, au terme au terme d'une délibération (*bouleusis*) qui ordonne les moyens en vue de cette fin. La fin est ainsi spécifiée, rendue concrète, selon un calcul des moyens, ajustés temporellement, qui vont permettre de réaliser cette fin en insérant dans le devenir les virtualités propres de l'homme. Ce qui compte donc, avec la prudence, c'est moins l'objet du choix et la fin de l'action, que la droite règle, qui prépare le choix et l'action, en mettant en évidence, par un raisonnement, la séquence des possibles pouvant être organisées selon une conduite sélective et organisée.

L'action produit des événements qui ne découlent pas purement et simplement de l'état antérieur du réel. Aussi doit être le monde pour qu'une

ACTION (L')

action puisse s'inscrire en lui, à travers une nécessité du réel qui résiste à l'action tout en lui donnant une assise ?

Machiavel et l'audace du « virtuoso »

Machiavel remet en cause la distribution entre ce qui dépend de nous et ce qui échappe à notre pouvoir : deux personnes peuvent agir par prudence mais l'une va réussir et l'autre échouer ; au contraire, deux autres individus qui se comportent, l'un avec une extrême audace et l'autre en usant d'une très grande prudence peuvent, malgré cette différence, réussir tous les deux parce qu'ils se trouvent accordés, chacun de son côté, à des circonstances elles-mêmes aussi changeantes que diverses. Au fond, l'homme qui agit avec circonspection a moins de chances de pouvoir s'adapter à une nouvelle donne : lorsque les temps changent brusquement, le sol se dérobe sous ses pas et ce sont ses bonnes dispositions, sa prudence, sa patience et sa sagesse qui risquent de se transformer en handicap, parce que ces qualités enferment son action dans une manière de faire qui se fige en habitude.

Or l'habitude nous porte à répéter les mêmes gestes, qui perdent toute raison d'être lorsque les occasions passées qui leur ont permis d'enregistrer des succès sont brutalement mises en question. En revanche, l'homme audacieux réagit au mauvais sort en opérant une mutation de ses conduites, en improvisant avec impétuosité face aux variations des circonstances.

La plasticité de la conduite humaine elle-même, sa capacité de changer de formes et d'inventer des manières nouvelles de dompter une réalité instable, en un mot, la virtuosité de l'homme d'action, lui permettent de dépasser cela même qui le dépasse, en faisant violence à la violence de la *fortune* (configuration opaque et changeante des rapports de forces, des circonstances et des passions humaines), pour l'emporter sur elle en lui imposant une nécessité et un ordre, à la manière d'un artiste qui travaille et transforme une matière.



ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*,. livres 1 et 3, Vrin.

MACHIAVEL, *Le Prince*, Livre de Poche.

KANT, *Critique de la raison pure* ; dans l'analytique transcendantale, toute l'analytique des principes ; dans la dialectique transcendantale, l'antinomie de la raison pure, en particulier, les 3^e et 4^e antinomies, Folio, Gallimard, ou GF.

ANSCOMBE, *L'Intention*, Gallimard, Bibliothèque de philosophie.

 GÉNÉROSITÉ, SUJET

A PRIORI/A POSTERIORI

Distinction courante dans la langue latine, mais dont la consécration philosophique remonte à Kant, dès sa *Dissertation* de 1770 puis dans l'Introduction de la *Critique de la raison pure*. Il semble l'avoir empruntée à Leibniz, qui parle de connaissance *a priori* dans son *Discours de Métaphysique* (§ 8) et dans les *Nouveaux essais* IV-XVII § 1.

En latin, il s'agit d'expressions qui veulent simplement dire « à partir des premiers éléments » et « à partir des éléments ultérieurs ». Si en français courant, *a priori* est l'équivalent d'« à première vue » tandis qu'*a posteriori* veut dire « après coup », il n'en va nullement de même dans la langue philosophique. Dans son *Commentaire des Seconds Analytiques* St Thomas d'Aquin utilise les adjectifs *prius* et *posterius* à propos des raisonnements. Un raisonnement *a priori* prend comme point de départ la cause pour en tirer les conséquences, tandis qu'il est *a posteriori* s'il régresse au contraire de l'effet vers ses causes. C'est pourquoi cette distinction concerne les preuves de l'existence de Dieu.

Kant fait d'un jugement *a priori* un jugement qui ne fonde pas sa validité sur l'expérience. La connaissance *a priori* n'est pas la même chose qu'une connaissance innée, pas plus que la connaissance *a posteriori* ne se confond avec une connaissance acquise. Kant a délibérément évité de parler d'innéité à propos des jugements *a priori*, dans la mesure où ce terme renvoie à une métaphysique dogmatique, comportant une affirmation d'origine sur l'âme (chez Platon où il est question d'une existence antérieure, ou dans la tradition chrétienne et cartésienne, où il est question d'empreinte de Dieu), et surtout parce que l'alternative inné/acquis relève d'une question d'origine de fait et non de droit. Or ce n'est pas l'origine mais d'abord la modalité de la connaissance qui distingue chez Kant les jugements *a priori* et *a posteriori*. Dans le premier cas intervient l'apodicticité c'est-à-dire la conscience de la nécessité d'une proposition, dans le second au contraire une conscience de contingence. Or l'apodicticité de l'*a priori* implique que la proposition concernée ne tire pas sa valeur de la seule expérience mais au contraire a une vérité qui en est indépendante.



ST THOMAS D'AQUIN (2015), *Commentaire des Seconds Analytiques*, tr. Delaporte, Paris, L'Harmattan.
LEIBNIZ, 1966, *Nouveaux Essais* (IV-XVII), Paris, Garnier-Flammarion.
KANT, 1944, *Critique de la raison pure*, tr. Tremesaygues/Pacaud, Paris, PUF.

☞ JUGEMENT, CONCEPT, CONTINGENCE

ABSTRACTION, ABSTRAIT

Le terme « abstraction » a deux sens précis et liés l'un à l'autre, il peut désigner A) un processus ou B) un résultat. Dans le premier cas, il renvoie à l'activité par laquelle l'esprit sépare de la réalité immédiatement donnée un aspect déterminé de celle-ci, conformément à l'étymologie latine (*abs-trahere*=soustraire, retirer). Dans le second, il désigne le mode d'être de l'entité qui justement résulte de ce processus. Elle est « abstraite », c'est-à-dire qu'elle n'est plus insérée dans un ensemble donné, mais au terme d'une opération séparatrice est traitée en elle-même par l'intelligence. « Abstrait » peut donc être opposé à « concret » mais aussi et surtout à « donné » ou même dans certaines limites à « individuel ».

Les théories de l'abstraction

Or il existe plusieurs manières de comprendre le **processus** désigné par ce mot, et selon la manière dont il est compris, la compréhension de la nature de l'abstraction-résultat change du tout au tout : la tradition qu'on appelle nominaliste ne voit dans l'abstraction que la **production d'un substitut symbolique affaibli du donné**. Dans cette perspective, abstraire consiste tout simplement à produire un signe individuel reliant une représentation à un donné. Une conséquence capitale de cette compréhension du processus d'abstraction est la thèse d'après laquelle l'idée abstraite n'est pas réellement générale et ne peut pas l'être. Toute idée abstraite serait en réalité une représentation individuelle affaiblie, sans doute moins intense et précise que l'objet donné, mais pas moins individuelle que lui. Ce serait la signification du mot, nécessairement générale pour un nom commun, qui nous ferait croire à la possibilité d'une représentation abstraite purement générale d'un objet, alors qu'il n'y aurait rien de tel psychologiquement parlant. Le nominalisme s'oppose en cela à ce que l'on appelle classiquement le « conceptualisme », ou encore le « platonisme » ou le « réalisme » parce qu'il refuse à l'esprit la capacité de connaître des objets généraux qui serait purement généraux. Pour lui l'idée abstraite ne peut pas être générale et reste irréductiblement individuelle. On doit à Berkeley l'illustration la plus classique de cette thèse.

Vie et abstraction

Dans une perspective plus spécialement historique et politique, et plus tributaire de la question de la connaissance de **l'homme**, le mot « abstrait » peut par ailleurs prendre une valeur **péjorative** sous la plume d'un certain nombre de penseurs (très divers) à partir du XIX^e siècle, qui ont en commun

de prendre au sérieux le processus historique et de refuser toute conception de l'homme qui s'en séparerait et ignorerait le monde des individus. Dans l'horizon de ces pensées « abstraction » devient alors le contraire de « vie » et rien de ce qui est vécu ou vivant ne peut être considéré « abstraitement » sans perdre justement ce qui lui est essentiel. Cet aspect du mot « abstrait » se retrouve sous la plume d'auteurs aussi divers que J. de Maistre, Louis de Bonald, Stirner, Hegel, Marx, et jusqu'à Bergson, qui ont opposé abstraction et vie, essentiellement pour dénoncer une vision de l'homme coupé de la réalité sociale et historique. L'initiateur de ce type de critique semble être J. de Maistre dans ses *Considérations sur la France*.

L'art abstrait

Le terme « abstraction » s'est par ailleurs progressivement imposé dans le domaine de la peinture et aujourd'hui il désigne en fait toute peinture non-figurative. C'est le résultat d'une évolution sémantique complexe et intéressante, qui remonte à la fin du XIX^e siècle. Dans ses premières utilisations, sous la plume de Gauguin par exemple, il a désigné simplement une certaine peinture ayant recours à des symboles généraux pour suggérer les objets et les êtres en refusant d'être prisonnière de l'imitation de l'individuel, considérée comme « réaliste », ce qui correspond assez bien aux idéogrammes chinois. Pour finir, dans les années 30, dans les manifestes du groupe Abstraction-Création, ce mot a désigné une peinture totalement coupée de toute relation figurative, par opposition au cubisme et au surréalisme (qui sont « abstraits » au premier sens du mot), sens qu'il a aujourd'hui conservé.



BERKELEY, 1985, *Principes de la connaissance humaine*, in *Œuvres*, 1, Paris, PUF.

GEORGES ROQUE, 2003, *Qu'est-ce que l'art abstrait ?*, Paris, Folio-Essais.



ABSURDE

Ce terme a reçu en français une consécration philosophique et littéraire de façon relativement récente, d'une part chez des moralistes ou philosophes comme Camus, de l'autre chez des critiques de théâtre qui parlent après Martin Esslin de « théâtre de l'absurde ».

Ce terme désigne d'abord un **fait de signification**, sens qu'avait en latin l'adjectif *absurdum*. Une proposition est « absurde » lorsqu'elle contient une

ACTE (ÊTRE EN –), PUISSANCE (ÊTRE EN –)

contradiction logique qui rend son objet inconcevable, mais non indicible. Husserl distingue par exemple non-sens (Unsinn) et contresens (Wider-sinn). Dans le premier cas, une expression verbale ne produit aucune pensée cohérente, et il est difficile de parler même d'absurdité. Dans le second en revanche il y a du sens mais celui-ci porte atteinte aux lois de concordance formelle de la pensée (« Le carré est rond »).

Mais ce terme peut recevoir une valeur différente lorsqu'il désigne un type de **situation**, qui concerne l'action et la relation à son **sens**, par exemple au théâtre ou au cinéma. Une situation est absurde lorsque le but recherché par l'action s'éloigne infiniment de celle-ci et la rend vaine et stérile par exemple par la répétition ou par l'existence d'un processus circulaire.

L'absurde de **condition** s'étend lui à l'existence entière traitée comme une situation permanente et essentielle. C'est évidemment la lecture que Camus propose du mythe de Sisyphe, y voyant l'image de la condition humaine. C'est la mort et la déréliction qui condamnent à l'existence humaine à une absurdité première, une complète absence de but initial, à laquelle l'homme répond par un projet.



ALBERT CAMUS, 1942, *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, coll. « NRF ».

MARTIN ESSLIN, 1992, *Théâtre de l'absurde*, Paris, Buchet/Chastel.

C. ROSSET, 1967, *Schopenhauer, philosophe de l'absurde*, Paris, PUF.

ACTE (ÊTRE EN –), PUISSANCE (ÊTRE EN –)

La distinction de l'être en puissance (*dúnamis*) et de l'être en acte (*enérgeia*) est indispensable pour comprendre le changement, sans entrer dans les apories de non-être. Aristote vise les mégariques, « qui prétendent qu'il n'y a puissance que lorsqu'il y a acte, et que lorsqu'il n'y a pas acte, il n'y a pas de puissance : ainsi, celui qui ne construit pas n'a pas la puissance de construire, mais seulement celui qui construit, au moment où il construit. Et ainsi de suite – Il n'est pas difficile d'apercevoir les conséquences absurdes de cette conception. (...)Et, en vérité, aucun être n'aura même la faculté de sentir, s'il n'est en train de sentir, s'il n'a la sensation en acte. Si donc est aveugle l'être qui ne voit pas, au moment où il est dans sa nature de voir, et quand il existe encore, les mêmes êtres seront aveugles plusieurs fois par jour, et sourds également. (*Métaphysique*, livre *Thèta*, 3, 1046 b29- 1047 a10) ». C'est dans des chapitres où il étudie la puissance qu'Aristote thématise la notion d'acte, (*Thèta*, 1 à 9) ; « L'acte, donc, est le fait pour une chose d'exister en réa-

lité et non de la façon dont nous disons qu'elle existe en puissance, quand nous disons, par exemple, qu'Hermès est en puissance dans le bois, ou la demi-ligne dans la ligne entière parce qu'elle en pourrait être tirée ; ou quand nous appelons savant en puissance celui qui même ne spéculer pas, s'il a la faculté de spéculer : eh bien ! l'autre façon d'exister est l'existence en acte (*Thèta*, 6, 1048 a30-35). »

Il convient de souligner que si l'Hermès sculpté existe en puissance dans le marbre, il faut qu'il soit au préalable existant en acte dans la pensée du sculpteur. De même, un enfant, que la semence de son père possède en puissance, suppose que son père, qui l'engendre en acte, existe d'abord, comme un être en acte. Aristote assume ainsi le refus par Parménide de toute potentialité au sein de l'être : il maintient et confirme l'antériorité de l'acte sur la puissance et, de proche en proche, le raisonnement conduit à un moteur premier et immobile, dépourvu de tout changement, comme de toute potentialité et de toute matière, puisqu'il est acte pur.



ARISTOTE, *Métaphysique*, livre T, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques ».



CATÉGORIES, SUBSTANCE

ALGÈBRE

Branche des mathématiques qui manipule des équations dont les termes sont des variables abstraites. L'algèbre se distingue à la fois de la géométrie, ancrée dans la relation à l'espace et aux figures, et de l'arithmétique, qui traite, elle, de nombres déterminés. Le mot Al-djabr est arabe, il désigne la réduction d'une fracture en chirurgie et a été introduit au IX^e siècle par le mathématicien persan Al-Khwarizmi (qui a donné son nom à l'« algorithme »). Mais la paternité de l'algèbre est également souvent attribuée au Grec Diophante d'Alexandrie, du III^e siècle de notre ère. D'Alembert la définit dans l'*Encyclopédie* comme la « méthode de calculer les grandeurs en les représentant par les lettres de l'alphabet », ce qui équivaut à y voir plus un procédé utile tant à la géométrie qu'à l'arithmétique qu'une science au sens plein. Cournot distingue de son côté l'algèbre comme instrument et l'algèbre comme science.



COURNOT, 1989, *De l'origine et des limites de la correspondance entre l'algèbre et la géométrie*, Paris, Vrin.

ALIÉNATION

Le mot « aliénation » vient du droit romain, où il désigne un transfert de propriété d'une personne à une autre. Il n'en va pas de même du terme allemand utilisé par Hegel, Feuerbach et Marx, *Entäußerung* (traduit en français par aliénation), dont l'origine est biblique et luthérienne. Hegel l'a repris de la Bible de Luther, qui lui-même a traduit le verbe grec ἐκκενεν, mot utilisé à propos de l'incarnation, et plus précisément du fait que le Christ sorte de sa nature et se fasse « esclave » selon le mot de St Paul.

Il faut appeler aliénation le processus de perte de soi, par lequel une liberté s'asservit à une autorité ou force étrangère. Chez Hegel puis Marx ce processus n'est qu'une étape nécessaire au retour à soi. Chez Feuerbach, ce mot désigne le processus par lequel l'homme extériorise sa nature par la fiction religieuse.



E. DE NEGRI, 1952, « L'elaborazione hegeliana di temi agostiniani », *Revue Internationale de Philosophie*, n° 19.

☞ AUTRE, ALTÉRITÉ, XXX

AMOUR, AMITIÉ

La dualité de l'amour et de l'amitié tient depuis l'Antiquité une place importante dans la réflexion philosophique, et on peut considérer qu'il existe un véritable renversement, une inversion des valeurs qui nous sépare des Anciens : ceux-ci plaçaient en effet l'amitié très haut dans leur évaluation des sentiments, et inversement éprouvaient pour l'amour une faible considération et même une certaine méfiance (Platon excepté, qui reste une exception). Les Modernes inversement ont accordé à l'amour une place très élevée dans leur échelle de valeur, sans plus guère s'intéresser à l'amitié. C'est au point que Nietzsche a pu écrire « L'Antiquité a profondément et fortement vécu, médité et presque emporté dans sa tombe l'amitié. » (*Aurore* § 503)

Ce renversement est évidemment imputable au christianisme qui a jeté le discrédit sur la valeur et la puissance de l'amitié, un lien unissant deux volontés finies et le plus souvent deux êtres égaux. Il faut ajouter que le terme grec pour désigner l'amitié, φιλία, a une signification beaucoup plus large que le mot ἔρωσ, qui désigne l'amour. Il s'étend en effet à l'amour conjugal et familial, et plus généralement à tout lien affectif stable et mesuré, ἔρωσ désignant plutôt ce que nous appellerions une passion, affect que les